

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 17 mai 2022, à 20h00,
à la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

1. **Communications du bureau du Conseil municipal**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2022**
3. **Election des membres du bureau du Conseil municipal pour la période 2022-2023**
4. **Proposition relative à l'admission de Conseillers municipaux suppléants au sein du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive (suite à la modification de loi sur l'administration des communes, article 7)**
5. **Rapports des commissions**
 - Culture et loisirs du 4 mai 2022 ;
 - conjointe Sports et ad hoc Stade de la Californie du 12 mai 2022 ;
 - Finances du 16 mai 2022.
6. **Approbation des comptes 2021**
 - a. Commentaires sur les comptes 2021 ;
 - b. Résolution :
 - R22-02** Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2021 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau.
 - c. Délibérations :
 - D22-06** Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2021 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie ;

D22-07 Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation du rapport d'activité, des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2021 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive ;

D22-08 Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes annuels 2021 dans leur intégralité.

7. Projet de délibération
Néant.

8. Projet de résolution

R22-03 Résolution relative à la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de 6'200'000 F au titre de participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022.

9. Projet de motion
Néant.

10. Questions au Conseil administratif

11. Communications des membres du Conseil municipal

12. Communications du Conseil administratif

13. Naturalisations : bilan du traitement des dossiers de naturalisation par le Président de la commission Juridique et naturalisations

14. Naturalisations à huis-clos

Paola DI ROMANO TORRES LEON
Présidente du Conseil municipal

Collonge, le 6 mai 2022